

qui reposent dans les archives de la Suisse, et je n'ai nullement eu la prétention de donner au public une histoire complète de ces trois prélats.

Je ne m'arrêterai pas aux observations qui, de votre propre aveu (p. 96.), sont de peu d'importance pour le sujet qui nous occupe, et je me contenterai de relever les trois ou quatre principaux points qui sont l'objet de vos critiques.

Le premier point concerne l'époque de la mort de l'archevêque Burchard I. Vous soutenez dans votre lettre (pp. 96 et 97.) que ce prélat mourut le 22 juin 962 et non pas le 22 juin 963, ainsi que je l'ai avancé dans ma Notice sur les trois Burchard (1). A l'appui de votre opinion, vous citez deux chartes d'Amblard, archevêque de Lyon, de la XXV^e année de Conrad, charte qui, dans votre hypothèse, appartiendrait à l'an 963.

Je pourrais leur opposer une charte de Burchard I, du mois de mai en faveur de saint Mayeul, abbé de Cluny, qui lèverait tous les doutes, si, comme j'ai tout lieu de le croire, la date de l'original n'en était pas altérée. Mais comme la copie du cartulaire de Cluny porte la XXX^e année de Conrad (2), tandis que d'autres copies portent la XX^e (3), je laisserai ce document de côté pour le moment, afin de vous suivre sur le terrain que vous avez choisi.

A l'appui de votre thèse, vous citez (p. 96 de votre lettre) deux chartes du cartulaire de Cluny, concernant certaines acquisitions faites dans l'ancienne Auvergne par l'archevêque Amblard, au commencement de son siège. Il est à remarquer que les fonds acquis par ce prélat appartenaient en commun à divers particuliers qui lui cédèrent successivement leur portion, en sorte

(1) *Revue du Lyonnais*, nouvelle série t. v, p. 102. — Je dois convenir que j'ai fait une erreur en disant que le 22 juin tombait sur un dimanche en 963, tandis qu'il fut un lundi.

(2) Cartul. de Cluny coté A. p. 168, n^o 22. — *Data mense maio, anno XXX. Conradi regis (ex Rivas)*.

(3) *Gall. Christia. nov.*, t. iv, p. 74. — *Data mense maio anno XX. Conradi regis*.